

Pratiques de chasse sur la Basse Mana. Guyane

Cécile Richard-Hansen et Teddy Salin

Contexte de l'étude

Cette étude s'insère dans le cadre général du programme " La chasse en Guyane : vers une gestion durable " mené par le GIS Silvolab et l'ONCFS en Guyane. L'ensemble du programme se propose d'analyser dans un premier temps les pratiques de chasses dans divers sites pilotes du département, afin de comprendre les modalités différentes et l'impact potentiel de la chasse dans divers sites guyanais. Ce site d'étude a fait l'objet d'un rapport de M. Teddy Salin, réalisé dans le cadre d'un DESS encadré par l'ONCFS.

Echantillon de chasseurs

Une enquête quotidienne auprès d'un échantillon de chasseurs ayant accepté de collaborer a été réalisée pendant une période de trois mois, du 15 avril au 15 août 2001. Les chasseurs proviennent de deux communes principales de résidence, Mana et Awala-Yalimapo et de diverses communautés ethniques : brésiliens (Mana), " Amérindiens d'origine Palikur " (Mana), créoles (Mana), amériindiens Kalin'a (Awala-Yalimapo) et quelques Bushinengué de Mana. L'échantillon des chasses analysées est présenté dans le tableau 1.

Tableau 1. Nombre de chasses analysées sur les communes de Mana et d'Awala-Yalimapo.

	Nombre de sorties	Nombre d'expéditions	Total
Kalin'a (Awala-Yalimapo)	60	2	62
Créole	29	0	29
Brésilien	8	1	9
Amérindien de Mana	4	3	7
Bushinengué	1	1	2
Total	102	7	109

Répartition des prélèvements

Sur l'ensemble de la zone, 29 espèces différentes constituent l'échantillon total de 305 prises (134 pour Mana et 171 sur Awala-Yalimapo). Les mammifères représentent 28,5 % des prises seulement, contre 49 % pour les oiseaux et 23 % pour les reptiles (tab. 2).

Les oiseaux sont les plus représentés sur Mana, alors que les reptiles représentent une part importante du prélèvement à Awala-Yalimapo, en termes de proportions des prises. Sur Mana, les primates représentent une importante partie des prélèvements de mammifères, et les ansériformes du prélèvement des oiseaux.

En termes de biomasse, les mammifères représentent toujours la part la plus importante du tableau de chasse. Les reptiles gardent cependant une place importante sur Awala-Yalimapo, par le prélèvement d'iguanes comme de caïmans.

La grande variété des espèces d'oiseaux prélevés souligne l'importance du milieu naturel semi-aquatique typique de l'environnement de ces communes.

Par ailleurs, parmi les mammifères, les agoutis occupent le premier rang des prises, ce qui reflète souvent une chasse dans une zone anthropisée, dont les densités en grands mammifères sont réduites, et dont les abattis par contre fournissent un milieu favorable à ce rongeur.

Sur l'ensemble de la zone, les espèces de poids inférieur à 1 kg représentent 45% des prises et 4,7% de la biomasse, les espèces de petite taille 44 % des prises et 32% de la biomasse, les espèces entre 5 et 10 kg sont peu importantes (5% des prises et 7% de la biomasse) et celles de plus de 10 kg, 6% des prises et 56 % de la biomasse.

	Mana		Awala-Yalimapo	
	Proportion des prises	Proportion en biomasse	Proportion des prises	Proportion en biomasse
Mammifères	38,1	85,2	21,1	71,3
Artiodactyles	6,7	53,3	5,3	5,3
Carnivores	2,2	3,2	0,6	0,3
Perrissodactyles	0,0	0,0	0,6	28,0
Primates	22,4	19,6	1,8	1,2
Rongeurs	5,2	6,5	11,1	14,6
Xénarthes	1,5	2,6	1,8	2,1
Oiseaux	58,2	10,6	41,5	3,8
Ansériformes	28,4	6,0	5,8	1,0
Ciconiiformes	12,7	2,3	1,2	0,2
Columbiformes	5,2	0,2	11,1	0,3
Galliformes	2,2	0,9	0,0	0,0
Gruiformes	0,7	0,0	1,8	0,1
Piciformes	6,0	0,8	18,7	1,8
Psittaciformes	2,2	0,3	2,3	0,3
Tinamiformes	0,7	0,2	0,6	0,1
Reptiles	3,7	4,2	37,4	24,8
Crocodyliens	3,0	3,8	13,5	14,5
Squamates	0,7	0,4	24,0	10,3

Tableau 2 Répartition des prélèvements par grands groupes

Zones de chasse

Chaque action de chasse est référencée géographiquement dans le carroyage général utilisé pour tous les sites de l'étude (5 km de côté). Sur cette base, la superficie touchée par la chasse couvrirait 31 carreaux, soit 775 km². Cinq carreaux sont utilisés par les chasseurs venant des deux communes, 9 par les chasseurs d'Awala-Yalimapo exclusivement, et 17 par ceux de Mana.

L'enquête a de plus différencié différentes zones de chasse sur la base de critères écologiques ou sociologiques :

- une zone de droit d'usage collectif léguée à la commune d'Awala-Yalimapo,
- la réserve naturelle de l'Amana, elle-même séparée en zones dans lesquelles la législation est différente,
- les rizières,
- la zone intérieure, plus forestière.

Le choix d'un site de chasse dépend à la fois du gibier recherché et du moyen de locomotion disponible (tab. 3). Les sorties journalières et expéditions des différents groupes ethniques se répartissent différemment. La zone de droit d'usage est majoritairement utilisée par les Kali'na d'Awala-Yalimapo, qui par contre n'utilisent pas les rizières, qui sont le lieu de chasse privilégié des chasseurs créoles.

L'intérieur est fréquenté par toutes les communautés de chasseurs, mais particulièrement privilégié par les amérindiens de Mana et les créoles. La réserve de l'Amana est fréquentée par les chasseurs brésiliens, en particulier la zone C dans laquelle la chasse et la pêche sont autorisées. La fréquentation de la zone A, interdite à la chasse est peu importante, mais peut être sous estimée par peur de représailles.

Groupe ethnique		RN Amana				
		Rizières	D.U	Kali'na	Intérieur	Zone A
Am.de Mana	Sortie	-	-	4	-	-
	Expédition	-	-	3	-	-
Brésilien	Sortie	1	-	4	-	3
	Expédition	-	-	-	-	1
Bushinengué	Sortie	-	-	1	-	-
	Expédition	-	-	1	-	-
Créole	Sortie	11	4	10	2	2
	Expédition	-	-	-	0	-
Kali'na	Sortie	-	48	7	3	2
	Expédition	-	-	2	-	-

Tableau 3. Utilisation des différentes zones selon le groupe ethnique

		Awala-Yalimapo	Mana
Sortie journalière	Nombre de prises / heure / chasseur	0.94	0.58
	Biomasse / heure / chasseur	4.09	1.85
Expédition de plusieurs jours	Nombre de prises / jour / chasseur	1.44	0.71
	Biomasse / jour / chasseur	1.18	3

Tableau 4 : Rendements moyens des sorties et expéditions de chasse

Rendements

Douze chasses se sont révélées infructueuses dans chaque site d'étude, portant le taux de réussite à 80% des chasses pour les chasseurs d'Awala-Yalipamo et à 74% pour les chasseurs de Mana.

Le tableau 4 résume le nombre moyen de prises de chasse par chasseur et par heure pour les sorties journalières, ou par jour pour les expéditions. Ces rendements ne tiennent compte que des chasses fructueuses, en particulier pour pouvoir comparer avec d'autres zones, sur lesquelles ce taux est difficile à estimer. Deux chasses un peu exceptionnelles influencent assez fortement ces valeurs moyennes : une sortie journalière, dans la zone forestière de l'intérieur ayant permis la chasse d'un tapir augmente la valeur moyenne du rendement moyen en biomasse, et une expédition de deux jours dans cette même zone a permis un prélèvement de 28 toucans en une fois, pour 6 chasseurs.

Ces prises assez exceptionnelles ont cependant une signification en terme de rendement. Elles sous-tendent vraisemblablement la justification et la motivation pour entreprendre des chasses plus lointaines, parfois moins rentables par rapport à l'investissement en temps (et en argent) réalisé, mais pouvant donner lieu à de beaux tableaux de chasse ponctuels.

Au quotidien, la zone de droit d'usage des Kalin'a semble donc assez intéressante du point de vue de la rentabilité des chasses (tab.5), ayant donné lieu à d'importants prélèvements de caïman et pécaris à colliers en particulier.

En comparaison avec les autres sites d'étude du programme, la zone de la basse Mana présente beaucoup de particularités, principalement en relation avec son milieu côtier et sa richesse en zones humides. Ces caractéristiques résident dans l'importance des oiseaux et des reptiles (iguanes et caïmans), comparativement avec les gros gibiers terrestres habituellement recherchés en priorité par les chasseurs (pécaris, daguets).

	Nombre de prise / heure / chasseur	Poids moyen / heure / chasseur
Droit d'usage Kalin'a	1.03	4.40
Intérieur (Kalin'a d'Awala)	0.37	4.96
Intérieur (chasseurs de Mana)	0.47	3.33
Rizières (Mana)	0.78	0.66
Réserve zone C (Mana)	0.49	0.52

Tableau 5 : Rendements des sorties journalières par grandes zones